



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Réunion restreinte en visio du 21 juin 2022

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mme DELORT Catherine, Mrs BARIS Jean François, REPENTIN Éric.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe, de Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

CHALLENGE DEPT U12-U13 Forfaits des 3 dernières journées – (amende 64 €) :

NIEUL SUR MER 1 – match n° 55345.1 du 04/06/2022

U10-U11 – Forfaits des 3 dernières journées - (amende 36 €) :

Poule 1 Niveau 1 – CAP AUNIS P.T.T. FC 1 – match n° 54996.1 du 28/05/2022 (1^{er} forfait)

Poule 1 Niveau 1 – E.F.C. DB2S 1 – match n° 54996.1 du 28/05/2022 (1^{er} forfait)

Poule 10 Niveau 3 – CAP AUNIS P.T.T. FC 4 – match n° 55083.1 du 28/05/2022 (1^{er} forfait)

Poule 15 Niveau 3 – U.S CERCOUX CLOTTAISE 1 – match n° 55128.1 du 14/05/2022 (1^{er} forfait)

NON UTILISATION DE LA F.M.I

Match n°55315.1 du 01/06/2022 en U14-U15 COUPE RENÉ COHADE SAINTES ES U14 R1 2 – E.F.C. DB2S 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de SAINTES ES.

FEUILLE DE MATCH EN RETARD

COUPE U14 – U15 RENÉ COHADE– (amende de 14 €) :

SAINTES ES U14 R1 2.

U10 – U11 – (amende de 7 €) :

SAINTES ES 1- SAINTES ES 2 - GJ STGE ESTUAIRE 1 – ETOILE MARITIME FC 2 – LES DIABLES ROUGES BCY 2 – LES DIABLES ROUGES BCY 3 – LES DIABLES ROUGES BCY 4 – E.F.C. DB2S 2 – FCPO/SEM/ST G.D./FC2M 1 – BURIE/FCBE/ST HILAIRE 1 – ANGOULINS 1 – CABARIOT 1 – AVENIR DE MATHA 1 – G.J. STGE ESTUAIRE 2 – ST GENIS DE SAINTONGE 2 – ST MAIGRIN 1.

MODIFICATION TARDIVE

Match n°55338.1 du 08/06/2022 en U14-U15 COUPE RENÉ COHADE ROCHEFORT ESTL U15 R2 15 – SAINTES ES U15 R1 1 :

Amende de 24 € au Club de SAINTES ES.

**COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES
ET CHALLENGES****DIVERS****FRAIS D'ARBITRAGE**

N° DE MATCH	ARBITRES	RECEVANT	N° de CLUBS	DÉBIT	VISITEUR	N° de CLUBS	DÉBIT
55338.1	SELLAS Stéphane	ROCHEFORT ESTL U15 R2 15	550807	17.50 €	SAINTES ES U15 R1 1	552605	17.50 €

COURRIERS

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 31/05/2022 de Monsieur Sébastien BRIMAUD Secrétaire du club de F.C Canton de Mirambeau.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 13/06/2022 de Madame Laurie TYDTGAT Secrétaire du club de F.C DE LA SOIE.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 14/06/2022 de Monsieur Éric DILHAC Président du club de BOISSEUIL.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 17/06/2022 de Monsieur Vincent BALLUET (Vice-Président, trésorier, secrétaire) du club de F.C NORD 17.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 17/06/2022 du secrétariat du club de COZES.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 20/06/2022 du club de U.S ST GENIS DE SAINTONGE.

**Le Président,
Jérôme BOUQUET**

**Le secrétaire de séance,
Éric REPENTIN**